

Echos de la semaine

Guise (Aisne). – Les bourgeois de Guise effrayés du progrès des théories révolutionnaires dans cette ville, essayent de terroriser la population ouvrière.

Le vieil exploitateur archi-millionnaire Godin qui prétend laisser la liberté de conscience aux ouvriers ou esclaves de son *bagne du Familistère*, allié au Maire et au commissaire de police, (quelle Trinité sinistre) ! a commencé le feu ou plutôt la série d'infamies, en chassant des ateliers le compagnon Bal, qui avait osé protester contre les paroles injurieuses lancées contre nous par le lâche crétin exerçant les fonctions de maire et de notaire en la ville de Guise.

Quelques jours après la signification du renvoi du comp. Bal, deux placards manuscrits (faits et affichés par on ne sait qui) contenant des menaces contre des directeurs et contre-mâîtres qui avaient chassé le compagnon cité plus haut, et avaient diminué les salaires des polisseurs de 53 % furent apposés en face l'usine.

On arrêta d'abord un veilleur de nuit nommé Bernoville, vu auprès de la susdite affiche par des roussins cachés non loin de là. – Ce pauvre diable ne sait ni lire ni écrire et ne comprend absolument rien à son arrestation qui n'en est pas moins maintenue.

Quelques jours plus tard, le commissaire de police dit *Boule de suif*, accompagné de trois roussins et de deux pandores armés des pieds à la tête, venaient arrêter à l'auberge où il prend ses repas le comp. Gustave Mathieu, lui mettant les menottes aux poignets, et se rendaient ensuite chez le comp. Louis Basse qu'ils emmenaient de la même façon à la gendarmerie de Guise, pour être transférés le lendemain à la maison de détention de Vervins, leur faisant faire un trajet de 25 kilomètres enchaînés entre deux gendarmes.

Le comp. Bal ayant demandé qu'au lieu de 15 jours, on lui accordât 5 semaines afin de lui éviter de revenir le 2 Novembre à la cour d'assises de Laon où il doit comparaître pour répondre à différentes accusations aussi fantaisistes que ridicules, au sujet d'une conférence à St Quentin en compagnie de Devertus. Mais l'administration Godin lui fit répondre que la date assignée par elle était irrévocable.

Afin que le sieur Godin n'ignore pas les infamies commises en son nom, et qu'il ne puisse pas échapper à la responsabilité de leur application, il lui fut adressé une lettre dans laquelle on lui faisait l'honneur de le supposer capable de blâmer son administration, et d'annuler la décision qui renvoyait le comp. Bal.

Mais l'hypocrite exploiteur eut l'imprudence d'aller répondre au compagnon que c'était par son ordre que l'administration l'avait congédié, et essaya en vain de le persuader que c'était parce que l'ouvrage manquait en ce moment, ce qui lui fut contesté sans peine et preuves en mains.

Le lendemain de son départ définitif de l'atelier, le compagnon Bal afficha en face l'usine un placard pour faire ses adieux à ses camarades, leur expliquer les causes de son départ et, la période électorale étant ouverte pour le remplacement de conseillers municipaux décédés, engager les électeurs à s'abstenir de voter et ne compter que sur la révolution sociale pour leur émancipation.

Le susdit placard étant signé de l'auteur et timbré conformément à la *loi* ; le comp. Bal était resté auprès pour empêcher de le déchirer, mais au bout d'une demi heure environ, le directeur du bague Godin ayant fait prévenir le commissaire, celui-ci arrivait flanqué de deux pandores et trois roussins pour procéder à l'arrestation de l'auteur du placard, qui fut emmené les menottes aux poignets jusqu'à la gendarmerie où il resta jusqu'au lendemain d'où il fut conduit chez le procureur à Vervins qui, après cinq minutes

d'interrogatoire, le remit en liberté.

Mais tout n'était pas fini là ; en arrivant à Guise, il trouva sa chambre complètement dévalisée sur les ordres du commissaire et d'un gérant *Famelistère* qui en avait fourni un double clé. – Ce que voyant, le compagnon envoya immédiatement un télégramme au procureur, l'informant du vol commis à son préjudice, et le priant de faire restituer de tout ce qui lui avait été volé.

Le procureur le lendemain donnait satisfaction à cette demande, et quelques renseignements au sujet des poursuites contre les voleurs que le compagnon à mis à exécution.

Lors du transfert de Bal à Vervins, le compagnon Henri Jason qui était allé le saluer au cri de « Vive la Commune », a été violemment arrêté par trois brutes de gendarmes, et ne fut relâché que le lendemain après interrogatoire du procureur devant lequel il avait été conduit enchaîné, entre deux gendarmes à cheval pendant un parcours de 25 kilomètres.

Le lendemain il a été redemandé à la gendarmerie ainsi que le compagnon Émile Mathieu, frère de celui qui est encore renfermé à Vervins.

Ils ont été interrogés sur l'accusation portée contre eux d'avoir proféré des menaces de mort contre le commissaire, et d'être porteurs d'un revolver ce qui est absolument faux.

Le susnommé Godin mettant à exécution ses menaces proférées dans une réunion d'associés de la société du *Famelistère* tenue salle du théâtre, le dimanche 18 septembre, de chasser de l'usine tous les révolutionnaires, vient d'avoir la lâcheté de congédier les compagnons Émile Mathieu et Henri Jason, et même un collectiviste votard qui nous avait combattu déloyalement dans une réunion publique, un nommé Jules Duplaquet, qui s'était fait applaudir par toute la bourgeoisie, voir même par le commissaire de police.

De son côté le nommé Chenest exploitateur d'un grand bagne de tissage, a congédié aussi plusieurs tisseurs.

Comme vous le voyez-les bourgeois de tout acabit, se coalisent pour persécuter les propagateurs de la Rénovation sociale.

Quoiqu'ils fassent nous sommes toujours tout à vous et à la Révolution Sociale.

[|* * * *|]

Les Caffarel qui nous gouvernent viennent d'interdire l'entrée en Frrrance de notre vaillant confrère *De Opstand*, qui se publie en flamand à Gand (Belgique).

Tas d'imbéciles qui se figurent faire du mal à une idée parce qu'ils en persécutent les propagateurs ! Espérons qu'il sera proche, le jour, où enfin, l'on pourra vous payer tout l'arriéré qui vous est dû, messieurs les honnêtes gens.

[|* * * *|]

Houplines (Nord). – Tout, dans les vengeances personnelles, comme dans la marche des idées, nous fait prévoir sous peu le grand mouvement révolutionnaire. Les plus indifférents jusqu'à ce jour, deviennent dans leur juste colère, les plus acharnés correcteurs des sangsues du peuple. Bientôt, tout nous l'assure, les semeurs de graines révolutionnaires (idées d'émancipation et de justice) recevront au grand mécontentement de la classe bourgeoise, les fruits de leur labeur..

Le fait suivant, prouve ce que nous avançons :

Lundi 3 oct. un ouvrier renvoyé depuis quelques jours du bagne Villard et Cie, sous prétexte qu'il était Belge, attendit le directeur dans la cour, et, quand„celui-ci parût, il fût empoigné par sa victime et roulé de la plus belle façon. Aux hurlements poussés par ce lâche, les employés mirent fin à la lutte.

Grâce à ces employés, solidaires de ses forfaits, le directeur en sera quitte pour une indisposition d'une dizaine de jours.

Tout ne fut pas dit, on alla quérir la police, qui se mit à la recherche de l'ouvrier qui avait jugé prudent de s'esquiver, mais qu'elle rattrapa, et arrêta. Mais au moment de l'emmener, celui-ci déploya une telle énergie que les agents durent demander main forte. Un de ces bonshommes que trop souvent, hélas ! la rousse trouve sur son chemin, s'apprêtait à aller donner un coup de main, lorsqu'un jeune homme un de ces amis du droit et aussi de la justice, lui barra le passage et l'envoya d'un coup de poing rouler avec la rousse dans le ruisseau.

Mais les agents survinrent en nombre, et nos deux amis, courageux révoltés contre le patronat, source des iniquités, et l'autorité son unique soutien, furent, conduits le mercredi suivant à la maison d'arrêt de Lille.

[/Les *Indomptables*, d'Armentières.

(Nord)./]

[|* * * *|]

Roubaix (Nord). – Le compagnon Vercrusse vient d'être condamné à un mois de prison pour avoir le 3 oct. dernier, dit aux pandores Dorchies et Clairo qui conduisaient quelques jeunes détenus sur la route de Watrelos : « Il faut être fainéant pour conduire des enfants comme ça. »